



Liste des documents à fournir :

Pour compléter le dossier de renseignements administratifs et sanitaires, vous aurez besoin des documents suivants :

- Une photo de l'enfant (d'identité ou scannée).
- Une photocopie des vaccins DT Polio à jour :
 - DTP uniquement pour les enfants nés avant le 1 janvier 2018.
 - Les 11 vaccins obligatoires pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018.
- La photocopie de votre quotient familial CAF ou MSA ou de votre avis d'imposition si non allocataire.
- La photocopie de votre assurance responsabilité civile. (*Vérifiez qu'elle est bien valable durant le temps extra-scolaire*)
- La photocopie du PAI (projet d'accueil individualisé) s'il y en a un. (*Un membre de l'équipe doit impérativement y être associé pour la conduite à tenir et l'administration du traitement.*)
- La photocopie du brevet de natation ou du test d'aisance aquatique (*Concerne uniquement les enfants qui savent nager*).